



PRIORITÉS ANNUELLES PRÉLIMINAIRES

2023-2024

* Ces priorités annuelles sont conditionnelles à l'approbation du conseil d'administration. En date du 28 avril 2023, il manquait le vote d'une administratrice.

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) a récemment mis en place une planification stratégique pour les quatre années à venir. Cette étape importante dans sa vie organisationnelle coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle équipe, la présence de défis financiers importants et la volonté de renouveler la portée politique de ses actions. Pour continuer à remplir sa mission avec succès, la FFQ a identifié quatre priorités annuelles majeures pour l'année 2023-2024 concernant le membrariat, la capacité d'influence dans l'espace public, le développement de nos capacités organisationnelles et financières.

Considérant que la FFQ retrouve tranquillement sa stabilité après les périodes difficiles des dernières années ;

Considérant que la FFQ dispose de ressources financières et humaines limitées ;

Considérant que la FFQ a produit une planification stratégique qui doit commencer à être implémentée en 2024 ;

Considérant que la FFQ s'est déjà engagée à organiser une assemblée générale politique annuelle ;

Considérant que des liens forts avec les membres et avec les partenaires sont nécessaires pour la pérennité de la FFQ et pour la défense des droits des femmes du Québec ;

Considérant que la FFQ a obtenu des financements pour des projets spécifiques et qu'elle est actuellement en attente de réponses pour d'autres financements.

IL EST PROPOSÉ QUE la FFQ se concentre en 2023-2024 sur les priorités suivantes :

- 1. Augmenter et renforcer notre membrariat afin de rebâtir la vie associative, notamment par**
 - La mise en place du plan de relève et de renouvellement des membres ;
 - L'amélioration des liens entre les membres, par exemple par des rencontres terrain à travers les régions du Québec ;
 - La valorisation des connaissances et des expertises des membres ;
 - La participation accrue aux événements de nos organisations alliées, de nos membres, de nos partenaires et collaboratrices.

- 2. Accroître notre capacité d'influence dans la sphère publique, notamment par**
 - La diffusion de nos valeurs et positions historiques ;
 - L'élaboration d'une stratégie d'action politique ;
 - La poursuite et le développement de projets en rapport avec diverses oppressions structurelles, notamment à travers les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, le G13 et le Collectif 8 mars.

- 3. Poursuivre le développement de nos capacités organisationnelles, notamment par**
 - Des initiatives pour développer nos capacités et pratiques de délibération et d'accessibilité ;
 - Le développement de politiques et d'outils visant l'amélioration des ressources humaines, de gouvernance et de gestion ;
 - La participation aux campagnes du mouvement communautaire, notamment pour rehausser le financement à la mission des organismes, via le RODCD et le RQ-ACA.

- 4. Solidifier nos capacités financières pour maintenir une stabilité organisationnelle, accroître notre capacité d'action et mettre en place des projets d'envergure, notamment par**
 - Le développement d'une stratégie de financement et de philanthropie ;
 - La recherche de nouvelles sources de financement.

Dans le champ d'action *Féminisme, corps, image, genre et violences*, IL EST PROPOSÉ QUE la FFQ se concentre en 2023-2024 sur les priorités suivantes :

5. Sensibiliser et éduquer la population en dehors de Montréal sur la situation des femmes lesbiennes quant aux différents types de violence qu'elles peuvent subir (psychologique, économique, verbale, sexuelle, physique, cyberviolence et féminicide-suicide) dans un contexte conjugal, familial, professionnel et auprès de différents services privés et publics.

6. Soutenir les victimes sur le terrain en établissant un contact avec des intervenantes issues des communautés LGBTQ+ dans les différentes régions du Québec.

ATTENDU que la prise de conscience des mouvements sociaux montre clairement que la crise écologique est multidimensionnelle et qu'elle implique à la fois les systèmes naturels - biologiques autant que climatiques - et les systèmes humains: économiques, politiques, sanitaires, sociaux;

ATTENDU que l'écologie nous amène à voir l'interrelation de ces systèmes, tout comme le féminisme nous a amenées à voir l'intersectionnalité des systèmes d'oppression;

ATTENDU que ces réflexions donnent une vision écoféministe, qui montre les menaces écosystémiques envers les femmes et qui ouvre en même temps les possibilités d'une vie meilleure par l'action féministe;

ATTENDU l'importance croissante de la crise écologique dans la vie des femmes d'ici et d'ailleurs;

ATTENDU que la FFQ s'est donné les orientations suivantes pour le champ d'action *Féminisme, bien vivre, écologie et économie* lors de son congrès 2015-2016, orientations qui pointent vers l'écoféminisme :

Respecter le droit à l'autodétermination des peuples autochtones;

Éliminer la division sexuelle et raciale du travail, rémunéré ou non, qui exploite particulièrement les femmes racisées et migrantes pour la production capitaliste,

et soutenir la justice migratoire;

Promouvoir une vision et des pratiques économiques qui visent le bien vivre entre les humain.e.s, les vivant.e.s et la Terre, qui rendent justice à toutes et qui se développent en faisant appel à des processus de décision clairement démocratiques;

Articuler une vision féministe, anticapitaliste et anticolonialiste de la relation des humain.es avec la Terre, en l'ancrant dans des actions concrètes et en développant des alliances avec d'autres mouvements engagés dans les luttes écologistes au Québec;

Agir afin de protéger les communs, en développant une gestion par et pour les communautés ainsi qu'une responsabilité collective des ressources naturelles et sociales, basées sur l'égalité, la justice sociale et la solidarité.

Dans le champ d'action féminisme, bien vivre, écologie et économie, IL EST PROPOSÉ QUE la FFQ se concentre en 2023-2024 sur les priorités suivantes :

7. Déclarer clairement son orientation écoféministe
8. Mettre en place des actions écoféministes visant notamment
 - La poursuite du projet d'atelier populaire sur l'écoféminisme;
 - La tenue d'au moins deux activités publiques concernant le champ féminisme, bien vivre, écologie et économie;
 - La cultivation de nos alliances avec des mouvements écologistes féministes.